



École Lucille-Teasdale

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale Mardi 26 novembre 2024 à 18h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lucille-Teasdale, tenue le 26 novembre à 18h à au salon du personnel de l'école, 3975 Bouchette à Montréal.

PRÉSENTS :

Mme Yiu Ping Lui

Mme Pascalle Hanous

Mme Marie Koné

Mme Marcela Saldana

Mr Muhammad Imran Khan

Formant quorum sous la présidence de Mme Yiu Ping Lui.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Mme Héléna Da Costa – Direction

Mme Nesrine El Ghouche – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucune personne invitée

MEMBRES ABSENTS :

Mr Shakhawat Hossain Muzamber

Mme Martine Perron

Mme Zohra Dib

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 18h15.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Yiu Ping Lui que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-26/11/2024)

Pour : 5

Contre : 0

Abstentions : 0

KL

3975, rue Bouchette
Montréal (Québec) H3S 2X1
Téléphone : 514 736-8900
lteasdale@cssdm.gouv.qc.ca
lucille-teasdale.cssdm.gouv.qc.ca

UA

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2024
 - 3.1 Suivi par Mme Saldana concernant l'intérêt d'une ou des classes pour la confection de petits buffets lors de CE en présentiel
 - 3.2 Suivi au procès-verbal du 8 octobre 2024 : Suivi pour les brigadiers par Monsieur Khan à la ville de Montréal
4. Période réservée au public (10 minutes).

Sujets nécessitant une décision

5. PTRDI 2025-2028
6. Budget de perfectionnement du CE : suivis
7. Consultation des élèves
8. Sorties éducatives
9. Critères de sélection d'une direction
10. Journal des parents de décembre : message du CE

11. Points d'information

- 11.1 Suivis sur le budget
- 11.2 Suivis projet éducatif
- 11.3 COSP : groupes concernés
- 11.4 Service de garde
- 11.5 Suivi de la présidence : obligation de vérification 2 fois/année pour la formation obligatoire pour un premier mandat
- 11.6 Représentant au Comité de parents (aucun représentant)
12. Prochaine rencontre du CE
13. Levée de l'assemblée

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 OCTOBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par Mme Yiu Ping Lui que le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modification.

Approuvée à l'unanimité (02-CE—26/11//2024)

Pour : 5 Contre : 0 Abstentions : 0

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL du 8 octobre:

- 3.1 Suivi par Mme Saldana concernant l'intérêt d'une ou des classes pour la confection de petits buffets lors de CE en présentiel : Les élèves du groupe 771 ainsi qu son enseignante acceptent de confectionner des goûters lors des séances du conseil en mode présentiel.
- 3.2.1 Suivi au procès-verbal du 8 octobre 2024 : Suivi pour les brigadiers par Monsieur Khan à la ville de Montréal : Monsieur Khan nous informe que le suivi est reporté au prochain CE faute de temps.

KL

Initiales de la Présidence

UB

Initiales de la Direction

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune

SUJET NÉCESSITANT UNE DÉCISION

5. PTRDI 2025-2028

CONSIDÉRANT la présentation de la carte interactive pour l'acte d'établissement et le plan triennal ainsi que les documents explicatifs,

IL EST PROPOSÉ QUE par Mme H. Da Costa

D'approuver l'acte d'établissement ainsi que le PTRDI 2025-2028

Pour : 5 Contre : 0 Abstentions : 0

Adoptée majoritairement (03-CE-26/11//2024)

6. Budget de perfectionnement du CE : suivis

CONSIDÉRANT que le budget de perfectionnement t est de 400\$.

IL EST PROPOSÉ par les membres que la direction valide la possibilité de faire l'achats de jeux éducatifs avec ce budget

QUE les membres du CE fassent des propositions éventuellement et le CE prendra dès lors une décision selon les propositions déposées.

Pour : 5 Contre : 0 Abstentions : 0

Adoptée majoritairement (04-CE-26/11//2024)

7. Consultation des élèves

La direction informe le CE que les membres du comité On Bouge n'ont pas encore déterminé leur sujet de consultation. La direction invite de nouveau les membres du CE qui auraient des suggestions d'en informer les membres lors des séances à venir. La consultation des élèves est un devoir du CE.

8. Sorties éducatives

CONSIDÉRANT la présentation document,

CONSIDÉRANT l'information de Mme N. El Ghouche pour la sortie du 17 décembre des élèves du préscolaire au théâtre.

IL EST PROPOSÉ par Mme N. El Ghouche que les sorties proposées soient acceptées

KL

Initiales de la Présidence

UJ

Initiales de la Direction

Pour : 5 Contre : 0 Abstentions : 0

Adoptée majoritairement (05-CE-26/11//2024)

9. Critères de sélection d'une direction

CONSIDÉRANT la présentation du document et de la présentation interactive du questionnaire,

IL EST PROPOSÉ par Mme Y. Lui de répondre séance tenante au sondage FORMS

Pour : Contre : 0 Abstentions : 0

Adoptée majoritairement (05-CE-26/11//2024)

Le sondage a été réalisé séance tenante et transmis.

10. Journal des parents

CONSIDÉRANT qu'un journal aux parents est transmis à chaque mois aux parents,

IL EST PROPOSÉ par Mme Y. Lui d'inclure le message suivant pour l'édition de décembre :

« Chères familles de École Lucille-Teasdale,

À l'approche du temps des fêtes, le conseil d'établissement souhaite à chacun d'entre vous ses meilleurs vœux. Nous sommes extrêmement reconnaissants du soutien et de l'implication continus de nos parents, de nos enseignants et de notre personnel. Votre dévouement à la croissance et à la réussite de nos enfants rend notre communauté plus forte, et nous attendons avec impatience encore plus de moments de collaboration au cours de l'année à venir. Que vos vacances soient remplies d'amour, de rire et de paix.

N'hésitez pas à nous contacter à lteasdale.ce@csgdm.qc.ca pour toute question, suggestion ou idée. Nous sommes là pour vous aider et sommes impatients de collaborer avec vous.

Avec nos sincères remerciements et nos vœux chaleureux,
Conseil D'établissement de École Lucille-Teasdale »

Pour : 5 Contre : 0 Abstentions : 0

Adoptée majoritairement (05-CE-26/11//2024)

11. Points d'information

11.1 Suivis sur le budget

La direction présente le budget et informe le CE qu'un déficit de 23 000\$ est envisagé par les ressources financières au fonds 1 suite au double salaire nécessaire pour le remplacement de l'aide concierge actuellement en maladie. Ce déficit s'explique et à la fin de l'année nous verrons selon les disponibilités du CSSDM si nous pourrions bénéficier de l'aide inter école si déficit confirmé.

KL
Initiales de la Présidence

U2
Initiales de la Direction

11.2 Suivis : projet éducatif

La direction de l'école informe le CE que les enseignants continue l'actualisation des moyens et des actions. Le 4 décembre prochain, journée pédagogique institutionnelle, sera dédiée en partie au monitoring du projet éducatif.

11.3 COSP : groupes concernés

La direction informe le CE que celui-ci a approuvé la planification lors de la dernière séance. Dans le document, les groupes 904 et 502 étaient indiqués. Après vérification auprès du CSSDM, comme ces deux groupes ont des élèves majoritairement de 4^e année (groupe 904 : accueil et 402/502 classe combinée), ces deux enseignantes n'ont pas à enseigner les COSP. La direction souhaite donc que le CE en soit informé.

11.4 Service de garde

Mme P. Hanus , technicienne du service de garde, informe le CE qu'elle n'a aucune information à transmettre.

11.5 Suivi de la présidence : obligation de vérification 2 fois/année pour la formation obligatoire pour un premier mandat

La présidente a communiqué à deux reprises via courriel auprès de M. Mazumber afin de savoir s'il a complété ou non sa formation mais n'a reçu aucune réponse. La direction a également transmis deux courriels afin de confirmer sa présence sans succès.

La présidente et la direction de l'école réitèrent l'importance que les membres donnent un suivi/réponse aux courriels transmis en lien avec le CE.

11.6 Représentant au comité de parents : aucun représentant

Aucun représentant nommé pour notre établissement.

12. Prochaine rencontre du CE

Le mardi 14 janvier 2025 en virtuel via TEAMS à 18h

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h49

Présidence
Mme Yiu Ping Lui

U. Da Costa
Direction d'établissement
Mme Hélène Da Costa

KL

Initiales de la Présidence

UD

Initiales de la Direction